

# Une centrale d'aide pour les personnes isolées ou démunies

En raison de la pandémie, certains actes essentiels de la vie quotidienne se sont compliqués. Le système de solidarité développé dans le Canton de Vaud propose du soutien à celles et ceux qui en ont besoin.



Depuis une année, la Centrale des solidarités vaudoises permet aux personnes qui se sentent isolées ou démunies de trouver du soutien pour diverses tâches du quotidien. Mis en place en avril 2020, ce système d'aide reste d'actualité au vu du contexte pandémique. Le coronavirus continue en effet à poser problème à des personnes qui sont obligées de vivre en isolement ou en quarantaine, ou qui ne sortent que rarement de chez elles par précaution ou par peur du Covid.

Ainsi, du lundi au vendredi de 8h à 17h, la Centrale des solidarités, gérée par l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile, accompagne celles et ceux qui en ont besoin vers les aides existantes, en toute confidentialité.

Les services fournis sont les suivants :

- livrer des repas ou des courses à domicile
- organiser un transport aux personnes à mobilité réduite, par exemple pour des traitements chroniques à l'hôpital, se rendre chez son médecin ou son pharmacien
- soulager les proches aidant·e-s
- proposer une relève d'urgence sous forme d'un accompagnement à domicile par un assistant professionnel, notamment pour les personnes en situation de handicap
- garder les enfants à la maison pendant une période d'absence, par exemple en cas de rendez-vous médical des parents
- aider au ménage (lessive et nettoyage)
- aider à réaliser des paiements et à obtenir de l'argent liquide
- s'occuper d'un animal domestique lorsque la personne doit rester chez elle, notamment en cas de maladie ou de quarantaine
- rassurer, garder un lien et maintenir une vie sociale par des contacts téléphoniques
- accompagner vers d'autres aides concrètes en cas de besoin

La Centrale des solidarités est un projet commun de la Direction générale de la cohésion sociale du Canton de Vaud, avec l'appui des communes vaudoises, les régions d'action sociale et les grandes institutions sociales du canton, à savoir l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile, Equipe mobile d'urgences sociales, Pro Infirmitas, Pro Senectute, Caritas-Vaud, Bénévolat-Vaud, Croix-Rouge vaudoise, Centre social protestant, Entraide familiale vaudoise, Pro-XY et EspaceProches.

Ligne de la Centrale des solidarités : 0800 30 30 38 (du lundi au vendredi, de 8h à 17h)

[Lien vers la page Solidarités COVID-19 : Aide à la vie quotidienne et aides financières](#)